



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 août 2011  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-sixième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire\*

**Application des décisions prises par la Conférence  
des Nations Unies sur les établissements humains  
(Habitat II) et renforcement du Programme  
des Nations Unies pour les établissements humains  
(ONU-Habitat)**

## Mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport sur la mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat (E/2011/106)\*\*, pour examen à sa soixante-sixième session au titre du point 20 de l'ordre du jour provisoire, en application de la décision 2011/21 du Conseil économique et social.

---

\* A/66/150.

\*\* Le document publié sous la cote E/2011/106 a été distribué à part.

